

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2630

16 novembre 2007

SOMMAIRE

123 Intra.Com S.A.	126236	Eneris Wind Italia SA	126196
Abis S.à.r.l.	126216	Europe Universal Holding	126227
AEW Luxembourg S.à.r.l.	126227	Eval Holding S.A.	126214
Affich'Net Sàrl	126215	Fabrique d'Images S.A.	126226
AL GP S.à r.l.	126227	Farfisa S.A.	126213
An der Schmëtt S.à.r.l.	126240	Financière Piesa S.A.	126209
Apparatur Verfahren S.A.	126206	First Data Luxembourg IV S.à r.l.	126228
Arbisia S.A.	126208	Flash Project Holding S.A.	126227
Assets Online S.A.	126210	Foyer Patrimonium & Associates S.A. ..	126218
AUB French Logistics No 3 Company S.à r.l.	126235	Foyer Patrimonium S.A.	126218
AUB French Logistics No 4 Company S.à r.l.	126235	Grefa	126238
AUB French Logistics No 5 Company S.à r.l.	126235	Grosvenor French Retail Feeder Invest- ments S.A.	126236
Avanti Invest SA	126215	Groupe Albert 1er S.A.	126210
Axiome Audit S.à r.l.	126206	GSCP VI Parallel Tanker Holdings S.à r.l.	126198
Bakeries International Luxembourg S.A.	126207	GTI Investments	126218
Beauty Care Professional Products Partici- pations S.A.	126197	Hampstead International Realty S.à.r.l. .	126217
Bima Investment S.A.	126226	Holm Trading Holding S.A.	126213
Blue Skye (Lux) S.à r.l.	126198	Ingenieurbüro für Bauwesen G.m.b.H. ..	126239
Capantibo	126211	Kenzan International S.A.	126217
Capantibo	126225	Lagon 120 SA	126215
Codesca S.A.	126226	Laudamar S.A.	126227
CODESCA S.A., société de gestion de pa- trimoine familial	126226	Le Petit Manoir S.à r.l.	126212
Conbipel Lux S.A.	126226	Les Glycines S.A.	126210
Corsair (Luxembourg) N°4 S.A.	126214	Mafur S.à r.l.	126195
CORSAIR (Luxembourg) N°7 S.A.	126211	Medicon S.A.	126211
Cristo Rei	126213	Medicon S.A.	126211
CTI Systems S.A.	126239	Menolly Investments S.à r.l.	126224
CVC Capital Partners Group Sàrl	126209	Narmont S.A.	126236
D2 Legal S.A.	126206	New De Agostini Invest S.A.	126235
De Agostini Invest S.A.	126235	New Fantasy S. à r.l.	126237
DWS GO S.A.	126214	Nibbio Holding	126196
Emap Luxembourg Capital S.à r.l.	126240	Orio SA	126209
		Oster Holding AG	126210
		Parati Investments S.à r.l.	126197

Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S.	126224	SCG SDL Co-Invest S.à r.l.	126239
Parker Hannifin (Gibraltar) Holding Luxembourg S.C.S.	126224	SDL Brand Investments I S.à r.l.	126214
Parli Invest S.A.	126207	Sevenmice S.à r.l.	126237
Participating Monetary Organization ...	126228	SGCE Investment Holding III S.à r.l.	126224
Phoenix II Mixed J	126195	SGCE Investments III S.à r.l.	126236
Phoenix II Mixed J	126195	SK Participation S.à r.l.	126207
Photona S.A.	126218	Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A.	126208
Porte des Ardennes S.A.	126237	Sonata Securities S.A.	126198
Prometheus Holding (Luxco) S.à r.l.	126212	Straumann NV/SA	126209
Retinol S.A.	126196	Super Jeci S.A.	126212
Rockpoint Holding S.à r.l.	126225	Takajo	126217
Royal Ascot Holding S.A.	126238	Tolama Investments S.A.	126240
RP S.à r.l.	126225	Transsoder S.A.	126197
RP XVII S.à r.l.	126236	Vanadium S.A.	126208
R.S. Construction s.à r.l.	126239	Vip Domotec Group S.A.	126215
Sapalux S.à r.l.	126216	VIP Domotec S.à r.l.	126216
Sapalux S.à r.l.	126216	White Plains Holding S.A.	126237
Sapalux S.à r.l.	126217	Windward S.A.	126212
		Yellow Trading S.A.	126238

Phoenix II Mixed J, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 110.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden
Gérant

Référence de publication: 2007125120/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05690. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Phoenix II Mixed J, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 110.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden
Gérant

Référence de publication: 2007125121/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05688. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Mafur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4980 Reckange-sur-Mess, 65, rue J.P. Hilger.
R.C.S. Luxembourg B 106.100.

L'Assemblée est ouverte à 15.00 heures.

Ordre du jour:

- Nomination
- Signature

Tous les associés sont présents de façon que l'intégralité du capital est représentée:

	Parts sociales
1) M. Carmine Fumarola, demeurant 12, rue des Prunelles à L-3539 Dudelange	49
2) Mme Maria Fernanda Berettini, demeurant 12, rue des Prunelles à L-3539 Dudelange	51
	100

Les associés appellent à la fonction de gérant technique pour l'exploitation de l'établissement de restauration M. Carmine Fumarola, précité.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des gérants techniques.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 15.30 heures.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 15 mars 2007.

C. Fumarola / M. Berettini.

Référence de publication: 2007125788/612/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007, réf. LSO-CC04765. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Eneris Wind Italia SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5753 Frisange, 43, Parc Lésigny.
R.C.S. Luxembourg B 107.759.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée des Actionnaires du 8 novembre 2006, les résolutions suivantes:

- L'Assemblée Générale accepte la nomination de Mr Jerry Brooks, résidant à 35 Tangmore Close, Bicester, GB-OX26 4YZ, comme nouvel administrateur de la société. Son mandat expire avec l'Assemblée Générale de 2011.

Luxembourg, le 30 août 2007.

Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE DU LARGE
Signature

Référence de publication: 2007125328/1544/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03059. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Retinol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 44.348.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Isabelle Schul. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 22 août 2007.

I. Schul / J.-F. Detaille
Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2007125342/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10346. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Nibbio Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 115.420.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 septembre 2007 a reconduit pour un terme de trois ans le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;
 - Monsieur Guy Schosseler, administrateur de sociétés, demeurant à L-3554 Dudelange;
 - Monsieur Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim;
- leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Madame Nathalie Thunus, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-2546 Luxembourg, 5, rue C. M. Spoo, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme
NIBBIO HOLDING, Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2007125909/546/22.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07447. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Transsoder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 45.490.

La société MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.316 nommée administrateur en date du 12 avril 2005, a désigné Monsieur Christian Francois, né le 1^{er} avril 1975, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'à l'an 2011.

Luxembourg, le 6 mars 2007.
FINDI SARL / LOUV SARL
Administrateur / Administrateur
Signature / Signature

Référence de publication: 2007125343/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09685. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Parati Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 100.572.

Extrait de la résolution adoptée par l'associé unique de la société en date du 1^{er} octobre 2007

1.1 La démission de Madame Larisa Frenkel en tant que gérant a été acceptée avec effet au 1^{er} octobre 2007.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.
Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007125348/631/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05954. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Beauty Care Professional Products Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 73.833.

Il résulte de l'assemblée générale statutaire des actionnaires de la Société tenue en date du 10 août 2007 à Luxembourg que:

Le mandat du commissaire aux comptes suivant est renouvelé avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en 2008:

- KPMG AUDIT Sàrl, une Société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 27 septembre 2007.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007126486/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01308. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Sonata Securities S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R.C.S. Luxembourg B 102.636.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu le 30 juin 2007

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A., avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008.

A Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2007125355/536/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07332. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Blue Skye (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 111.951.

—
L'associé de la société, D.B. ZWIRN SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, L.P. a désormais l'adresse professionnelle suivante:

- Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BLUE SKYE (LUX) S.à r.l.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2007125364/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01723. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

GSCP VI Parallel Tanker Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 132.712.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth of September.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4210108, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors VI, L.L.C., here represented by Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which it declares to form.

Title I. Object - Denomination - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a société à responsabilité limitée governed by actual laws, in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time, the law of September 18th, 1933 on limited liability companies, as amended, as well as the present articles of incorporation.

Art. 2. The denomination of the company is GSCP VI PARALLEL TANKER HOLDINGS S.à r.l.

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The company shall have as its business purpose the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, the possession, the administration, the development and the management of its portfolio.

The company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The company may borrow in any form.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 5. The company is formed for an unlimited period of time.

Title II. Capital - Parts

Art. 6. The capital is fixed at twenty thousand US Dollars (20,000.- USD) represented by two million (2,000,000) shares with a nominal value of one cent US Dollar (0.01 USD) each.

The Company shall have an authorized capital of twelve million nine hundred thousand US Dollars (12,900,000.- USD) represented by one billion two hundred ninety million (1,290,000,000) shares having a par value of one cent US Dollar (0.01 USD) each.

The Board of Managers is authorised and appointed:

- to increase from time to time the subscribed capital of the company within the limits of the authorised capital, at once or by successive portions, by issuance of new shares with or without share premium, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, by conversion of convertible preferred equity certificates or other convertible notes or similar instruments or, upon approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issuance or of the successive issuances, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares.

Such authorisation is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed.

The period of this authority may be extended by resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders, from time to time, in the manner required for amendment of these articles of association.

The Board of Managers is authorised to determine the conditions attached to any subscription for shares. In case of issuance of shares, the Board of Managers of the Company may, in its sole discretion, decide the amounts to be issued.

When the Board of Managers effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Company's management is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

Art. 7. Every share entitles its owner to one vote.

Shares are freely transferable among shareholders. Transfer of shares inter vivos to non shareholders may only be made with the prior approval of shareholders representing three quarters of the corporate capital.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10 th, 1915 on commercial companies.

The shares are indivisible with regard to the company, which admits only one owner for each of them.

Shares in the company shall not be redeemable at the request of a shareholder.

The company, however, may redeem its shares whenever the Board of Managers considers this to be in the best interest of the company, subject to the terms and conditions it shall determine and within the limitations set forth by these articles and by law.

Unless the share redemption is immediately followed by a share capital reduction, any such redemption shall only be made out of the company's retained profits and non-compulsory reserves, including any paid-in surplus but excluding any reserve required by Luxembourg law. The redemption price shall be determined by the Board of Managers.

Art. 8. The life of the company does not terminate by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 9. A shareholder as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a shareholder cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III. Management

Art. 10. The company is managed by a Board of Managers, which will be composed of at least three members, who need not be shareholders.

The managers will be appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office. The general meeting of shareholders has the power to remove managers at any time without giving reasons.

The Board of Managers elects among its members a chairman; in the absence of the chairman, another manager may preside over the meeting.

A manager unable to take part in a meeting may delegate by letter, telex, telefax or telegram another member of the Board to represent him at the meeting and to vote in his name.

Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communications device (including a telephone or a video conference) which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the Board of Managers who participate in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of such a communications device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

The Board of Managers convenes upon call by the chairman, or any third party delegated by him or by any manager, as often as the interest of the company so requires.

The Board of Managers can validly deliberate and act only if the majority of managers is present or represented.

Resolutions shall be passed with the favourable vote of the majority of managers present or represented.

Circular resolutions signed by all members of the Board of Managers will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

The resolutions of the Board of Managers will be recorded in minutes signed by all of the members who took part at the deliberation.

Copies or extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two managers.

Art. 11. The Board of Managers is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

The Board of Managers may pay interim dividends, provided that prior to such authorisation, the Board of Managers shall be in possession of interim accounts of the company, which provide evidence that sufficient funds are available to pay such interim dividend.

In the event of a vacancy on the Board of Managers, the remaining managers have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more managers, who will be called Managing Director(s).

Art. 13. The company is bound by the sole signature of any one manager for decisions having a value of an amount of up to ten thousand US Dollars (10,000.- USD). For decisions having a value of an amount over ten thousand US Dollars (10,000.- USD), the company is bound by the joint signature of at least two managers.

Art. 14. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the company; as a proxy holder he is only responsible for the execution of his mandate.

Title IV. General meeting of the shareholders

Art. 15. The sole shareholder shall exercise all powers vested with the general meeting of shareholders under section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

All decisions exceeding the powers of the Board of Managers shall be taken by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of the shareholders. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one but less than twenty-five shareholders, decisions of shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the Board of Managers. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of shareholders shall be held in Luxembourg. Attendance by virtue of proxy is possible.

Title V. Financial year - Profits - Reserves

Art. 16. The company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year. Exceptionally the first financial year shall begin on the day of incorporation and close on December 31st, 2007.

Art. 17. Each year, as of December 31st, the Board of Managers will draw up the balance sheet, which will contain a record of the property of the company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all the commitments and debts of the managers to the company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the registered office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account during the fortnight preceding the annual general meeting.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the company.

Each year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the capital but must be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, any time and for any reason whatever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

Art. 20. In the event of a dissolution of the company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not to be shareholders, designated by the meeting of shareholders at the majority defined by article 142 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the debts.

Art. 21. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the parties refer to the existing laws.

Subscription

The articles of incorporation having thus been established, the appearing party declares to subscribe the capital as follows:

	Shares
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P.	2,000,000
Total: two million shares	2,000,000

The shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of 20,000.- USD (twenty thousand US dollars) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Valuation and Costs

For registration purposes, the present capital is valued at 14,719.- €.

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately 2,000.- €.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the company, the above-named shareholder took the following resolutions:

1) The number of managers is fixed at five (5).

2) Are appointed as managers for an unlimited period:

1. Gerard Meijssen, born in Monnickendam, The Netherlands, on August 29, 1966, professionally residing at Strawinskylaan 1207, 1077 XX Amsterdam, The Netherlands;

2. John Bowman, born in Maine, USA, on July 16, 1970, professionally residing at 85, Broad Street, New York, NY 10004, United States of America;

3. Christine Vollertsen, born in New Jersey, USA, on July 22, 1975, professionally residing at 85, Broad Street, New York, NY 10004; United States of America;

4. Christophe Cahuzac, born in Saint-Mard, Belgium, on October 26, 1972, professionally residing at 9-11, Grand-Rue, L-1661, Grand Duchy of Luxembourg;

5. Simon Cresswell, born in Perth, Australia, on June 14, 1968, professionally residing at 133, Fleet Street, Peterborough Court, London EC4A 2BB, United Kingdom.

3) The company shall have its registered office at 9 - 11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing person, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le cinq septembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P., un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'État du Delaware, immatriculé auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4210108, ayant son siège social au THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ADVISORS VI, L.L.C., ici représenté par Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre 1^{er} . Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est GSCP VI PARALLEL TANKER HOLDINGS S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. Capital - Parts

Art. 6. Le capital social de la société est fixé à vingt mille Dollars US (20.000,- USD) divisé en deux millions (2.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime de Dollars US (0,01 USD) chacune.

La société aura un capital social autorisé de douze millions neuf cent mille US Dollars (12.900.000,-USD) représenté par un milliard deux cent quatre-vingt-dix millions (1.290.000.000) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime de Dollar US (0,01 USD) chacune.

Le Conseil de Gérance est autorisé à, et mandaté pour:

- augmenter le capital social de la société dans les limites du capital autorisé, en une seule fois ou par tranches successives, par émission de parts sociales nouvelles avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par conversion de créances, par conversion de titres préférentiels convertibles ou d'autres titres convertibles ou instruments similaires ou, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération de parts sociales nouvelles;

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte.

La durée de cette autorisation peut être étendue par décision de l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée générale des associés, statuant comme en matière de modification des présents statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé à déterminer les conditions de souscription des parts sociales. En cas d'émission de parts sociales, le Conseil de Gérance de la Société peut décider, à sa seule discrétion, du total des émissions.

Lorsque le Conseil de Gérance effectue une augmentation partielle ou totale de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, il sera obligé de prendre les mesures nécessaires pour modifier cet article afin de constater cette modification et la gérance de la Société est autorisée à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non associés ne peuvent être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui n'admet qu'un seul titulaire à son égard pour chaque part.

Les parts sociales ne sont pas remboursables à la demande des associés.

La société peut, toutefois, lorsque le Conseil de Gérance considère que cela est dans l'intérêt de la société, aux conditions et aux termes prévus par la loi et les statuts, racheter ses propres parts.

A moins que le rachat des parts soit immédiatement suivi par une réduction de capital, tout remboursement ne pourra être effectué qu'au moyen des bénéfices non distribués de la société et des réserves disponibles, en ce compris les réserves excédentaires, mais excluant les réserves légales prévues par la loi luxembourgeoise. Le prix de rachat sera déterminé par le Conseil de Gérance.

Art. 8. La faillite, l'insolvabilité, le décès ou l'incapacité d'un associé ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III. Administration

Art. 10. La société est administrée par un Conseil de Gérance qui sera composé de trois membres au moins, associés ou non.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, pour une durée limitée ou sans limitation de durée. L'assemblée générale des associés peut révoquer les gérants à tout moment, avec ou sans motif.

Le Conseil de Gérance désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un autre gérant présent.

Chaque gérant de la société empêché de participer à une réunion du Conseil de Gérance peut désigner par écrit, télégramme, télex ou téléfax, un autre membre du Conseil de Gérance comme son mandataire, aux fins de le représenter et de voter en son nom.

Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du Conseil de Gérance présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du Conseil de Gérance qui participent à une réunion du Conseil de

Gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

Le Conseil de Gérance se réunit sur la convocation du président, ou tout tiers délégué par lui ou par n'importe lequel de ses gérants, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir que si une majorité de gérants sont présents ou représentés.

Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne soit par mandataire à telle réunion.

Les résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Gérance seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront enregistrées sur un procès-verbal signé par tous les membres qui ont participé à la réunion.

Des copies ou extraits de ce procès-verbal à produire lors d'une procédure judiciaire ou ailleurs seront valablement signés par le Président de la réunion ou par deux gérants.

Art. 11. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes à condition qu'avant toute distribution, le Conseil de Gérance soit en possession de comptes intermédiaires de la société fournissant la preuve de l'existence de fonds suffisants à la distribution de ces acomptes sur dividendes.

En cas de vacance d'une place au Conseil de Gérance, les gérants restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs gérants qui prendront la dénomination de gérants-délégués.

Art. 13. La société est engagée par la seule signature d'un gérant pour toute décision ayant une valeur jusqu'à un montant de dix mille Dollars US (10.000,- USD). Concernant les décisions ayant une valeur supérieure à dix mille Dollars US (10.000,- USD), la société est engagée par les signatures conjointes d'au moins deux gérants.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 15. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du Conseil de Gérance seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un, mais moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle a été adoptée par des associés représentant plus de la moitié (50%) du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg. La représentation au moyen de procuration est admise.

Titre V. Année comptable - Profits - Réserves

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence en date du jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.

Art. 17. Chaque année au 31 décembre, la gérance établit un état financier qui contiendra un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un compte de pertes et profits, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et dettes contractés par le Conseil de Gérance.

En même temps, le Conseil de Gérance dressera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés en même temps que l'inventaire.

Art. 18. Chaque associé aura le droit de consulter l'inventaire au siège social, ainsi que le compte de pertes et profits, pendant la quinzaine précédant l'assemblée générale annuelle.

Art. 19. Le solde positif du compte de pertes et profits, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. L'excédent est à la libre disposition des associés.

Art. 20. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se rapportent aux dispositions légales applicables.

Souscription

Les statuts ayant été établis, le comparant déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

	Parts sociales
GS CAPITAL PARTNERS VI PARALLEL, L.P.	2.000.000
Total: deux millions parts sociales	2.000.000

Les parts sociales ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de 20.000,- USD (vingt mille dollars US) par un apport en numéraire de sorte que cette somme est à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Evaluation et Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le présent capital est évalué à 14.719,- €.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à 2.000,- €

Assemblée générale extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à cinq (5).

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

1. Gerard Meijssen, né le 29 août 1966 à Monnickendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement à Strawinskyalaan 1207, 1077 XX Amsterdam, Pays-Bas;

2. John Bowman, né le 16 juillet 1970 dans le Maine, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement à 85 Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

3. Christine Vollertsen, née le 22 juillet 1975 à New Jersey, USA, demeurant professionnellement 85, Broad Street, New York, NY 10004, Etats-Unis d'Amérique;

4. Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard, Belgique, demeurant professionnellement à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

5. Simon Cresswell, né le 14 juin 1968 à Perth, Australie, demeurant professionnellement à 133, Fleet Street, Peterborough Court, Londres EC4A 2BB, Royaume-Uni.

3) Le siège social de la société est établi à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: St. Bunetel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, LAC/2007/25252. — Reçu 147,19 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007127366/212/398.

(070146967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2007.

Axiome Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 78.429.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125458/768/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05909. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

D2 Legal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 79.881.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125488/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02899. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Apparatur Verfahren S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 59.420.

La société DMC S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.314, nommée administrateur en date du 2 mars 2006, pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008, a désigné Madame Saliha Boulhais, employée privée, née le 7 juin 1966, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

La société EFFIGI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, nommée administrateur en date du 2 mars 2006, pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008, a désigné Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, né le 10 novembre 1962, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 25 septembre 2002 pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008, a désigné Monsieur Marc Limpens, employé privé, né le 17 février 1951, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

Le 8 janvier 2007.

APPARATUR VERFAHREN S.A.
DMC SARL / EFFIGI SARL
Administrateur / Administrateur
S. Boulhais / J.-R. Bartolini
Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2007126677/795/30.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

SK Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 93.454.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SK PARTICIPATION S.à.r.l.

C. Bitterlich / I. Schul

Gérante / Gérante

Référence de publication: 2007125518/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06575. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Parli Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 38.814.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PARLI INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125520/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06574. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Bakeries International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 24.191.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 28 septembre 2007

- La société FIDIS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.312, a désigné Madame Betty Prudhomme, employée privée, née le 30 janvier 1960 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat d'Administrateur (jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009).

- La société LOUV S.à.r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, a désigné Monsieur Marc Limpens, employé privé, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat (jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009).

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président à savoir en la société LOUV S.à r.l. qui est représentée par Monsieur Marc Limpens, son représentant permanent. LOUV S.à r.l. assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

Certifié conforme
BAKERIES INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125825/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06172. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Vanadium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 95.448.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

VANADIUM S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125521/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05624. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Arbisia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 124.249.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

ARBISIA S.A.

L. Gianello / L. Vegas-Pieroni

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125522/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05620. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Société Générale de Participations Agro-Alimentaires S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 28.972.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

SOCIETE GENERALE DE PARTICIPATIONS AGRO-ALIMENTAIRES SA

J.-M. Heitz / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125525/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05632. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Orio SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 88.384.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

ORIO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / L. Vegas-Pieroni

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007125531/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05590. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Financière Piesa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 112.976.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007125532/318/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02382. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

CVC Capital Partners Group Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 104.817.

Le bilan consolidé au 31 mars 2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007125533/6465/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07238. - Reçu 131 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Straumann NV/SA, Succursale d'une société de droit étranger.

R.C.S. Luxembourg B 116.484.

La société 2M CONSULTANT S.à.r.l (anciennement FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES SARL), n° R.C. B 27.889, avec siège social à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar, représentée par son gérant en fonction Philippe Monet, dénonce le siège social de la société STRAUMANN NV/SA, actuellement 13, rue Bolivar à L-4037 Esch-sur-Alzette, n° R.C. B 116.484, avec date de la présente.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 2007.

2M CONSULTANT S.à.r.l (anciennement FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES SARL)

P. Monet

Gérant

Référence de publication: 2007125905/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05617. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Oster Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 76.680.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125535/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04046. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Assets Online S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 70.859.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125536/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04049. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Les Glycines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 59.018.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125537/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04048. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Groupe Albert Ier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 88.465.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 27 septembre 2007 à 15.00 heures

Après délibération, l'Assemblée, à l'unanimité, décide:

- De nommer un nouvel administrateur, son mandat expirant le 17 juin 2011:

Mademoiselle Juliet Carter, employée privée, demeurant à F-75008 Paris, 167, boulevard Haussmann, née à San Clémentine (Etats-Unis d'Amérique) le 28 juin 1981.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007125917/5863/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07935. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Medicon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 30.408.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125538/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04050. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Medicon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 30.408.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125539/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04051. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

CORSAIR (Luxembourg) N°7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 90.498.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007125550/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04923. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Capantibo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 227, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 118.554.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège le 13 septembre 2007

Il résulte de la liste de présence que l'associé unique:

Mademoiselle Wonner Emeline, née le 30 août 1983, indépendante, demeurant à F-54400 Longwy, 1, rue Schmitt

Est présente et représente l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire a pris la décision suivante:

Mademoiselle Wonner Emeline est nommée gérante administrative en remplacement de Monsieur Calte Eric démissionnaire.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature unique du gérant unique Mademoiselle Wonner Emeline.

Signature.

Référence de publication: 2007126533/1513/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ06961. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Super Jeci S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 90.463.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007125551/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04926C. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Le Petit Manoir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 24, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 105.037.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007125552/2741/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06674. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Windward S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 81.579.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125554/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05666. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Prometheus Holding (Luxco) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 121.161.

Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 16 octobre 2007

L'Associé Unique a décidé de prolonger la durée du premier exercice de la société jusqu'au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour PROMETHEUS HOLDING (LUXCO) S.A R.L

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007125822/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06323. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Farfisa S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 70.555.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125556/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05642. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Holm Trading Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.322.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour HOLM TRADING HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125562/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02680. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Cristo Rei, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 19, rue du Verger.

R.C.S. Luxembourg B 117.984.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 juin 2007

Il résulte de la liste de présence que l'associé unique:

Madame Jeronimo Das Mercedes Maria De Lurdes, née le 29 avril 1958 et demeurant à L-1517 Luxembourg, 1A, rue Victor Ferrant

Est présente et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire a pris la décision suivante:

Madame Jeronimo Das Mercedes Maria De Lurdes cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (50) parts sociales d'une valeur nominale de (124,00) euros chacune de la société à responsabilité limitée CRISTO REI SARL, avec siège social à L-2665 Luxembourg, 19, rue du Verger société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg Bonnevoie en date du 20 juillet 2006 à Madame Friezas Bento Adelina Maria, née le 27 octobre 1953 demeurant à L-5334 Moutfort, 8 Um Kinert.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession.

Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet des présentes cessions à compter de ce jour.

La présente cession est faite moyennant la somme de 20.000,00 euros que le cessionnaire a payé à l'instant au cédant, ce dont quittance.

Fait à Luxembourg,

Signature.

Référence de publication: 2007126532/1513/27.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02641. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Eval Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.714.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour EVAL HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125563/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02679. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

DWS GO S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 113.899.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007125566/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04880. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Corsair (Luxembourg) N°4 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 89.630.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007125568/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04919. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

SDL Brand Investments I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 123.059.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, l'associé unique a accepté la démission de Monsieur Jeff Dishner, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 19 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Référence de publication: 2007125925/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05994. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Lagon 120 SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 115.055.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007125575/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04905. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Avanti Invest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 110.794.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007125579/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09736. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Affich'Net Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3337 Hellange, 25, Munnereferstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 112.013.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007125583/3139/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04276. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Vip Domotec Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 66.637.

Décision de l'actionnaire unique en date du 28 septembre 2007

L'actionnaire unique de la société anonyme VIP DOMOTEC GROUP S.A. a pris, en date du 28 septembre 2007, la résolution suivante:

- Le siège social est transféré, avec effet immédiat, à l'adresse suivante:

L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'eau

Leudelange, le 28 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

L'actionnaire unique

Référence de publication: 2007126745/503/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05372. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Sapalux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 83, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 71.616.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125590/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04137. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Abis S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4742 Pétange, 160, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg B 94.765.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125591/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Sapalux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 83, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 71.616.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125592/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05935. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

VIP Domotec S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 45.626.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 septembre 2007

Les associés de la société à responsabilité limitée VIP DOMOTEC S.à r.l, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social à Leudelange, en date du 28 septembre 2007, ont pris, à l'unanimité, la résolution suivante:

- Le siège social est transféré, avec effet immédiat, à l'adresse suivante: L-3364 Leudelange, 5, rue du Château d'eau

Leudelange, le 28 septembre 2007.
Pour extrait conforme
LIMPIDE S.A.H. / FINESSE S.A.H.
Associé / Associé
Signature / Signature

Référence de publication: 2007126749/503/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05373. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Takajo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.
R.C.S. Luxembourg B 82.958.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Référence de publication: 2007125604/3147/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2007, réf. LSO-CJ07584. - Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Sapalux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 83, rue de Belvaux.
R.C.S. Luxembourg B 71.616.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125606/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03680. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Hampstead International Realty S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 40.838.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49200 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125715/211/11.

(070145347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Kenzan International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 38.403.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la société MADAS S.à r.l. représentée par son représentant permanent Monsieur Alain Renard. La société MADAS S.à r.l. assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance le 20 février 2009.

Luxembourg, le 22 juin 2007.

Le Conseil d'Administration

FINDI S.à r.l. / LOUV S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

I. Schul / F. Dumont

Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2007125828/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

GTI Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 131.383.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007125718/242/12.

(070145373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Photona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.201.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n^o 49193 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007125719/211/11.

(070145397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Foyer Patrimonium, Foyer Patrimonium S.A., Société Anonyme,

(anc. Foyer Patrimonium, Foyer Patrimonium & Associates S.A.).

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 70.717.

L'an deux mille sept, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de FOYER PATRIMONIUM & ASSOCIATES S.A. (en abrégé FOYER PATRIMONIUM), une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 70.717, constituée suivant acte notarié en date du 16 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1^{er} octobre 1999 sous le numéro 731 (ci après la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 5 juillet 2006 sous le numéro 1300.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Remi Berg, docteur en droit, avec adresse professionnelle à Leudelange.

Le président nomme comme secrétaire Madame Virginie Courteil, juriste, avec adresse professionnelle à Leudelange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Danielle Bertrand, employée privée, avec adresse professionnelle à Leudelange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société en FOYER PATRIMONIUM S.A. (en abrégé FOYER PATRIMONIUM)
2. Changement de l'objet social de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet principal les opérations se rapportant aux activités d'autre professionnel du secteur financier: commissionnaire, gérant de fortunes, professionnel intervenant pour compte propre, distributeur de parts d'OPC avec possibilité d'acceptation ou de réalisation de paiements, conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, agent teneur de registres, telles que décrites par la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, dans le sens le plus large de la loi.

La Société peut prendre des participations dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère du secteur financier. En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct avec son objet social ou qui pourraient en faciliter ou favoriser la réalisation.»

3. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de deux millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 2.487.500,-) jusqu'au montant de six millions neuf cent trente-neuf mille deux cent vingt euros (EUR 6.939.220,-) par l'émission de quatre cent quarante-cinq mille cent soixante-douze (445.172) nouvelles actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre millions soixante mille six cent quatre-vingt-sept euros (EUR 4.060.687,-).

4. Souscription et libération des 445.172 actions nouvelles émises par apport en nature.

5. Refonte complète des statuts de la Société.

6. Divers

II.- Que l'actionnaire présent ou représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient est renseigné sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par l'actionnaire présent, le mandataire de l'actionnaire représenté et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire présent ou représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-avant reproduit.

Après délibérations l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la Société en FOYER PATRIMONIUM S.A. (en abrégé FOYER PATRIMONIUM).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif à son objet social pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Objet.** La Société a pour objet principal les opérations se rapportant aux activités d'autre professionnel du secteur financier: commissionnaire, gérant de fortunes, professionnel intervenant pour compte propre, distributeur de parts d'OPC avec possibilité d'acceptation ou de réalisation de paiements, conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, agent teneur de registres, telles que décrites par la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, dans le sens le plus large de la loi.

La Société peut prendre des participations dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère du secteur financier. En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct avec son objet social ou qui pourraient en faciliter ou favoriser la réalisation.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social d'un montant de quatre millions quatre cent cinquante et un mille sept cent vingt euros (EUR 4.451.720,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 2.487.500,-) représenté par deux cent quarante-huit mille sept cent cinquante (248.750) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune jusqu'au montant de six millions neuf cent trente-neuf mille deux cent vingt euros (EUR 6.939.220,-) par l'émission de quatre cent quarante-cinq mille cent soixante-douze (445.172) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre millions soixante mille six cent quatre-vingt-sept euros (EUR 4.060.687,-).

Souscription et libération

L'intégralité des quatre cent quarante-cinq mille cent soixante-douze (445.172) actions est souscrite par FOYER S.A., en abrégé FOYER, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.199,

ici représentée par Monsieur Rémi Berg, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 28 septembre 2007,

à un prix total de huit millions cinq cent douze mille quatre cent sept euros (EUR 8.512.407,-) qui ont été affectés au capital social à raison de quatre millions quatre cent cinquante et un mille sept cent vingt euros (EUR 4.451.720,-) et à raison de quatre millions soixante mille six cent quatre-vingt-sept euros (EUR 4.060.687,-) à la prime d'émission.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesdites actions sont entièrement libérées par un apport en nature composé de la totalité (100%) i.e. soixante mille (60.000) actions de FOYER ASSET MANAGEMENT S.A., en abrégé FOYER ASSET MANAGEMENT, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

FOYER, agissant par son mandataire, certifie par la présente qu'au jour et au moment de la contribution:

- 1.- elle est propriétaire de toutes les actions apportées;
- 2.- toutes les formalités de transfert ont été respectées et il n'y a pas de droit de préemption ni autres droits attachés aux actions par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'une ou plusieurs actions lui soient transférés;
- 3.- elle a tous les pouvoirs sociaux pour accomplir et exécuter les documents nécessaires au présent transfert;
- 4.- les actions sont, à la meilleure connaissance de FOYER, libres de toute charge et librement transférables à la Société;
- 5.- le transfert des actions de FOYER sera inscrit par une inscription dans les registres d'actionnaires.

La preuve de l'exécution de ces formalités sera fournie au notaire soussigné par la Société. Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert de l'intégralité du patrimoine, FOYER en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible.

La valeur des actions apportées et transférées a été confirmée dans un rapport daté du 25 septembre 2007 de la société ERNST & YOUNG S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, conformément aux articles 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, lequel rapport demeurera joint au présent acte afin d'être enregistré avec celui-ci.

La conclusion du rapport est la suivante:

«Sur base des diligences que nous avons mises en œuvre, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de refondre complètement les statuts de la Société pour leur donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de FOYER PATRIMONIUM S.A. (en abrégé FOYER PATRIMONIUM).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Leudelange, Grand-Duché de Luxembourg.

La Société peut établir, par décision du conseil d'administration, des succursales, des filiales ou autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, social, économique ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article dix-neuf ci-après.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet principal les opérations se rapportant aux activités d'autre professionnel du secteur financier: commissionnaire, gérant de fortunes, professionnel intervenant pour compte propre, distributeur de parts d'OPC avec possibilité d'acceptation ou de réalisation de paiements, conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, agent teneur de registres, telles que décrites par la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, dans le sens le plus large de la loi.

La Société peut prendre des participations dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère du secteur financier. En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct avec son objet social ou qui pourraient en faciliter ou favoriser la réalisation.

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à la somme de six millions neuf cent trente-neuf mille deux cent vingt euros (EUR 6.939.220,-) représenté par six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent vingt-deux (693.922) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Forme des Actions. Toutes les actions de la Société sont uniquement émises sous forme nominative.

Toutes les actions émises sont inscrites au registre des actionnaires qui est tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contient le nom de chaque propriétaire d'actions, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actionnaires. La Société décide si un certificat constatant cette inscription est délivré à l'actionnaire ou si celui-ci reçoit une confirmation écrite de sa qualité d'actionnaire.

Les certificats d'actions ou confirmations écrites sont signés par deux membres du conseil d'administration. Ces signatures peuvent être soit manuscrites, soit imprimées, soit apposées au moyen d'une griffe.

La cession d'actions nominatives s'opère soit par une déclaration de transfert et d'acceptation de transfert inscrites sur ledit registre, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir, soit d'après les règles du droit civil sur le transfert des créances, soit par tout autre mode autorisé par la loi.

Aucune cession d'actions ne sera admise sans l'assentiment préalable du conseil d'administration. Au cas où la demande de cession est refusée par le conseil d'administration, celui-ci est tenu dans le délai de trois mois à compter de la notification du refus de faire acquérir les actions soit par un actionnaire, soit par un tiers. En cas de désaccord sur le prix, la valeur des actions à céder sera fixée par voie d'expertise.

Tout actionnaire doit fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations peuvent être envoyées. Cette adresse est également inscrite au registre des actionnaires.

Au cas où un actionnaire ne fournit pas d'adresse, celle-ci sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par celle-ci, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'actionnaire. Celui-ci peut à tout moment faire changer l'adresse portée au registre des actionnaires par une déclaration écrite, envoyée au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par celle-ci.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

Art. 7. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un conseil de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, toutefois un administrateur peut être révoqué, avec ou sans motif, à tout moment par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant, les administrateurs restants pourront se réunir et élire d'un commun accord selon les dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale qui procède à l'élection définitive.

La limite d'âge pour siéger au conseil d'administration est 70 ans.

Art. 8. Réunions du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres tel que décidé par le conseil d'administration.

Le président préside les réunions du conseil d'administration. En l'absence du président, un des vice-présidents, sinon tout administrateur désigné par le conseil, préside celui-ci.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Un avis écrit contenant l'ordre du jour est donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment par écrit, télégramme, télécopie ou courrier électronique de chaque administrateur ou au cas où tous les administrateurs sont présents ou représentés et déclarent renoncer aux formalités de convocation.

Une convocation spéciale n'est pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou courrier électronique un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée.

Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées des membres présents ou représentés. Les voix exprimées ne comprennent pas celles des administrateurs qui n'ont pas pris part au vote ou qui se sont abstenus. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Toutefois, lorsque le conseil est composé de trois membres et que deux administrateurs seulement assistent à une séance, les décisions devront être prises à l'unanimité.

En cas de circonstances exceptionnelles et sur décision expresse du président, tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéo-conférence, ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes prenant part à cette réunion puissent s'entendre et se parler mutuellement. Dans ce cas, l'administrateur utilisant ce type de technologie sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote.

Des résolutions du conseil d'administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par écrit, télégramme, télécopie ou courrier électronique. Les résolutions prises dans ces conditions auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Les écrits, télégrammes, télécopies ou courriers électroniques exprimant le vote des administrateurs seront annexés au procès-verbal de la délibération.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les administrateurs présents ou représentés à la séance.

Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour tous actes d'administration et de disposition relatifs à la réalisation de l'objet social de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale, par les statuts ou par la loi, est de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Le conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs de ses membres ou à des mandataires, administrateurs ou non.

Le conseil peut autoriser ses délégués, administrateurs ou autres à consentir toutes substitutions de pouvoirs relatives à la gestion journalière et à la représentation en ce qui concerne cette gestion.

Le conseil peut mettre en place des comités chargés d'assister les administrateurs de la Société dans la gestion de celle-ci et de préparer et/ou de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration. Le conseil détermine les attributions, arrête la composition et règle le fonctionnement de ces comités.

Art. 11. Signature sociale. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration.

Art. 12. Intérêt opposé. Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une affaire soumise à l'approbation du conseil d'administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Un tel administrateur ne peut prendre part ni aux délibérations ni au vote sur cette affaire. Cette disposition ne s'applique pas lorsque la décision à prendre concerne des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Indemnisation. Les membres du conseil d'administration peuvent recevoir, en dehors de leurs frais de voyage et de séjour, des jetons de présence, une indemnité annuelle fixe et/ou des tantièmes à déterminer par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Assemblées Générales des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'universalité des actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le conseil d'administration. Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou par le vice-président ou en leur absence par un administrateur désigné par le conseil.

L'assemblée générale annuelle se réunit, conformément à la loi, au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le dernier mardi du mois de mars à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Elle peut se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans des avis de convocation respectifs, contenant un ordre du jour précis.

Les actionnaires sont convoqués à la suite d'un avis énonçant l'ordre du jour envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout propriétaire d'actions à son adresse portée au registre des actionnaires.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part aux assemblées générales.

L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'administration.

Il n'y est porté que des propositions émanant du conseil d'administration ou qui ont été communiquées par lettre recommandée au siège social de la Société cinq jours au moins avant la tenue de l'assemblée, avec la signature de l'actionnaire ou d'un groupe d'actionnaires représentant au moins dix pour cent du capital social souscrit.

Le conseil d'administration est tenu en toutes circonstances de convoquer une assemblée générale dans le délai d'un mois, lorsque la demande écrite lui en sera faite par l'actionnaire ou un groupe d'actionnaires représentant au moins le dixième du capital social. Cette demande devra indiquer l'ordre du jour de l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute assemblée générale. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des actionnaires par un autre actionnaire, en lui conférant un pouvoir écrit.

Les assemblées générales tant ordinaires qu'extraordinaires sont composées et délibèrent conformément aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Les décisions sont prises par vote à main levée, à la majorité simple des voix exprimées des actionnaires présents ou représentés, sauf si les statuts ou la loi en disposent autrement. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu.

Art. 15. Réviseur d'entreprises. Les comptes annuels de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désignés suivant les modalités prévues par la loi.

Le ou les réviseurs d'entreprises établissent un rapport sur les comptes annuels de la Société en se conformant aux dispositions légales en vigueur.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 17. Affectations des bénéfices annuels. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent sont affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et pourra périodiquement déclarer la répartition des dividendes.

Des acomptes sur dividendes peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Tout dividende qui n'est pas réclamé dans les 5 ans de son exigibilité est prescrit au profit de la caisse sociale.

Art. 18. Dissolution de la Société. En cas de dissolution de la Société, sa liquidation s'opère par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires; l'assemblée générale détermine le mode de liquidation ainsi que les pouvoirs et rémunérations de chaque liquidateur. Le produit net de la liquidation est distribué par le(s) liquidateur(s) aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Art. 19. Modification des Statuts. Les présents statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Art. 20. Loi Applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts ou dans une convention d'actionnaires, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.»

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport de 100% des actions d'une société luxembourgeoise, la Société requiert sur base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Leudelange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Berg, V. Courteil, D. Bertrand, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, LAC/2007/29585. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007126278/7241/301.

(070145853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Parker Hannifin Bermuda Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple,
(anc. Parker Hannifin (Gibraltar) Holding Luxembourg S.C.S.).**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 113.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

P. Frieders
Notaire

Référence de publication: 2007125720/212/13.

(070145400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

SGCE Investment Holding III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 109.689.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

P. Frieders
Notaire

Référence de publication: 2007125721/212/12.

(070145403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Menolly Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 122.732.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 12 octobre 2007 que la personne suivante a été nommée avec effet immédiat, pour une durée indéterminée, Gérant de Catégorie A:

- Monsieur Paul Foley, né le 27 janvier 1970 à Dublin (Irlande), ayant l'adresse professionnelle c/o MENOLLY GROUP, 4 The Mall, Main Street, Lucan, County Dublin (Irlande).

Le Conseil de Gérance de la Société se compose comme suit depuis le 12 octobre 2007:

Gérants de Catégorie A:

- Monsieur Paul Foley
- Monsieur Brendan O'Byrne

Gérants de Catégorie B:

- Monsieur Robert Faber
- Monsieur Alain Heinz

l'Associé unique de la Société ayant changé de forme sociale et partiellement de dénomination sociale, celui-ci est désormais connu sous la dénomination HANSFIELD DEVELOPMENTS et sa forme juridique est «unlimited».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Pour extrait conforme
ATOZ
Signature

Référence de publication: 2007126531/4170/29.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06339. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

RP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 123.958.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 19. Oktober 2007.

Für die Gesellschaft
Pour Maître J. Seckler
M. Goeres

Référence de publication: 2007125723/231/13.

(070145158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Rockpoint Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 123.959.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 22. Oktober 2007.

Für die Gesellschaft
Pour Maître J. Seckler
M. Goeres

Référence de publication: 2007125725/231/13.

(070145132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Capantibo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3512 Dudelange, 227, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 118.554.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue au siège le 5 septembre 2007

Il résulte de la liste de présence que les deux associés:

Mademoiselle Wonner Emeline, née le 30 août 1983, indépendante, demeurant à F-54400 LONGWY, 1 rue Schmitt

Monsieur Calte Eric, né le 13 mars 1967, ouvrier, demeurant à F-54135 Mexy, 3 Place du Vert Bois

Sont présents et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire ont pris la décision suivante:

Monsieur Calte Eric cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les (45) parts sociales d'une valeur nominale de (124,00) euros chacune de la société à responsabilité limitée CAPANTIBO SARL, avec siège social à L-3512 Dudelange, 227, rue de la Libération société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg Bonnevoie en date du 3 août 2006 à Mademoiselle Wonner Emeline.

Le cédant certifie que les parts sociales cédées sont entièrement libérées et qu'aucune disposition statutaire ou autre ne peut faire obstacle à la présente cession.

Le cessionnaire jouira et disposera des parts sociales faisant l'objet des présentes cessions à compter de ce jour.

La présente cession est faite moyennant la somme de 23.500 euros que le cessionnaire a payé à l'instant au cédant, ce dont quittance.

Fait à Dudelange.

CAPANTIBO SARL
E. Wonner / E. Calte

Référence de publication: 2007126535/1513/28.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ06960. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**CODESCA S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Codesca S.A.).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 11.545.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 48968 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125726/211/13.

(070145247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Bima Investment S.A., Société Anonyme,
(anc. Conbipel Lux S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 62.270.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 octobre 2007.

H. Beck
Notaire

Référence de publication: 2007125741/201/13.

(070145166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Fabrique d'Images S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7471 Saeul, 17A, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 89.057.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale tenue en date du 31 juillet 2007 Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de la société EURO-BUSINESS + S.A., de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Bruno Murer, né à Haine-Saint-Paul (Belgique) le 20 octobre 1971, demeurant à B-6760 Virton, 23 Grand Rue, aux fonctions d'administrateur.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Madame Christine Parisse demeurant à B-6724 Houdemont, 4, rue du Faubourg
- Monsieur Jean-Marie Musique demeurant à B-6750 Musson, 9, rue Late
- Monsieur Bruno Murer demeurant à B-6760 Virton, 23, Grand Rue.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

La société sera valablement engagée par la signature conjointe des deux administrateurs délégués.

Commissaire aux comptes:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Christian Moons demeurant à B-7141 Carnières, 23, rue Maximilien Duvivier, de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, la société MGI FISOGEST Sàrl, ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.114, aux fonctions de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Luxembourg, le 8 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126608/1218/28.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2007, réf. LSO-CH08558. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

AEW Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.603.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49151 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125743/211/11.

(070145421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

AL GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.885.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49150 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125744/211/11.

(070145415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Laudamar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 101.354.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

M. Schaeffer
Notaire

Référence de publication: 2007125745/5770/12.

(070145060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Europe Universal Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 106.928.

Statuts coordonnés suivant acte du 3 octobre 2007, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

U. Tholl
Notaire

Référence de publication: 2007125746/232/11.

(070145085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Flash Project Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.706.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 octobre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

J. Seckler

Notaire

Référence de publication: 2007125749/231/14.

(070145080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Participating Monetary Organization, Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 29, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 106.922.

Statuts coordonnés suivant acte du 3 octobre 2007, reçu par M^e Urbain Tholl, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

U. Tholl

Notaire

Référence de publication: 2007125748/232/11.

(070145369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

First Data Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.660.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the tenth of August.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) PayCan HOLDINGS INC., a company with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., with registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste,

by virtue of a proxy given on August 1, 2007,

itself here represented by Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

by virtue of a proxy given on August 10, 2007.

2) CanPay HOLDINGS INC., a company with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., with registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste,

by virtue of a proxy given on August 1, 2007,

itself here represented by Mr Raymond Thill, maître en droit, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

by virtue of a proxy given on August 10, 2007.

The said proxies, after having been signed *in* *virtu* by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as thereabove mentioned, have requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The object of the Company is the granting of loans or borrowing in any form with or without security and raising of funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, and other debt instruments or debt securities, convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise in which the company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner participate in the establishment, development and control of any company or enterprise or render any assistance to any company or enterprise (whether or not the Company has any participation in such company or enterprise).

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name FIRST DATA LUXEMBOURG IV S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of one hundred and twenty-five euro (125.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 15 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The ordinary shares may be stapled to convertible instruments in accordance with the Terms and Conditions of the concerned convertible instruments.

Any shareholder who transfers one or more of his ordinary shares in the capital of the Company to a third party is obliged to transfer a same proportion of his convertible instruments, if any, to that same third party, in accordance with the applicable Terms and Conditions of the concerned convertible instruments

In the event any shareholder holding ordinary share(s) surrenders one or more ordinary shares in the capital of the Company pursuant to a redemption, such shareholder is obliged to surrender the same proportion of convertible instruments which are issued in reference to such ordinary shares, if any, to the Company and the latter is obliged to redeem the said convertible instruments, if any, in accordance with the Terms and Conditions of the concerned convertible instruments.

Art. 12. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 13. The Company is administered by two categories of managers designated as A and B managers respectively. The managers constitute a board of managers appointed by the general meeting of shareholders. The managers need not to be shareholders.

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

Toward third parties the Company will be validly committed by the joint signatures of two managers obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

The board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the managers present at the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 14. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 15. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 16. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2007.

Art. 17. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 19. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 20. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed in the following manner:

	Shares
1) PayCan HOLDINGS INC., prenamed, ninety shares	90
2) CanPay HOLDINGS INC., prenamed, ten shares	10
Total: one hundred shares	100

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscribers as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,800.-

Resolutions of the partners

Immediately after the formation of the company, the associates have passed the following resolutions:

1) Are appointed managers of the Company with the powers indicated in article 13 of the articles of association:

Category A managers:

- Mr Scot Silvergate, with professional address at 1 St. Anns Terrace NW8 6PH London, United Kingdom;
- Mr Philip Wall, with professional address at Homewood Coulsdon Lane, CR5 3QG, Chipstead, Surrey, United Kingdom;

Category B manager:

- Mr Doeke van der Molen with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

The duration of their mandates is unlimited.

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) PayCan HOLDINGS INC., une société avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste,

en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} août 2007,

elle-même représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2007.

2) CanPay HOLDINGS INC., une société avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste,

en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} août 2007,

elle-même représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration donnée le 10 août 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. L'objet de la société est d'accorder des prêts ou emprunts sous quelque forme que ce soit avec ou sans aucune garantie et réunion de fonds, incluant mais ne se limitant pas à l'émission d'obligations, titres, billets à ordre et autres instruments débiteurs ou valeurs débitrices, convertibles ou non, l'usage de dérivés financiers ou autres dans lesquels la société a un intérêt ou dans n'importe quelle partie du groupe de sociétés à laquelle la Société appartient.

La société peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, contrôler, gérer ainsi que développer ces participations.

Elle peut acquérir toutes valeurs ou droits par le biais de ces participations, souscriptions, et négociations, ou de quelque manière participer à la création, au développement et au contrôle de toute société ou entreprise ou accorder toute assistance à toute société ou entreprise (dans lesquelles la société détient ou non une participation).

Elle peut entreprendre toutes activités industrielles et maintenir un établissement ouvert au public. En général, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération pouvant être utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination FIRST DATA LUXEMBOURG IV S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 15 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. Les actions ordinaires doivent être émises en «instruments convertibles» selon les termes et conditions générales de ces dits «instruments convertibles».

Chaque actionnaire qui transfère une ou plusieurs de ses actions ordinaires à une tierce partie, est obligé de lui transférer une même proportion de ses «instruments convertibles» selon les termes et conditions applicable aux dits «instruments convertibles».

Au cas où un actionnaire détenteur d'actions ordinaires cède une ou plusieurs de ses actions suite à un rachat, cet actionnaire est obligé de restituer à la société la même proportion d'«instruments convertibles» qui ont été émis en référence à ces actions ordinaires, et cette dernière est obligée de racheter lesdits «instruments convertibles» en accord avec les termes et conditions desdits «instruments convertibles».

Art. 12. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 13. La Société est administrée par deux catégories de gérants, désignés respectivement comme les gérants A et B. Les gérants forment un Conseil de gérance nommé par l'assemblée générale des associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par les signatures conjointes de deux gérants, dont obligatoirement un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par tous les gérants présents à la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 15. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2007.

Art. 17. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 18. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 19. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 20. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites de la manière suivante:

	Parts sociales
1) PayCan HOLDINGS INC., préqualifiée, quatre-vingt-dix parts sociales	90
2) CanPay HOLDINGS, préqualifiée, dix parts sociales	10
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Les comparantes ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.800,-

Décisions des associés

Et, immédiatement après la constitution de la société, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la société avec les pouvoirs définis par l'art. 13 des statuts:

Gérants de catégorie A:

- Mr Scot Silvergate, avec adresse professionnelle à 1 St. Anns Terrace NW8 6PH Londres, Royaume-Uni;
- Mr Philip Wall, avec adresse professionnelle au Homewood Coulsdon Lane, CR5 3 QG, Chipstead, Surrey, Royaume-Uni;

Gérants de catégorie B:

- Mr Doeke van der Molen avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

La durée de leurs mandats respectifs est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, LAC/2007/23073. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126331/5770/362.

(070145987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

AUB French Logistics No 3 Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.809.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 octobre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

M. Goeres

Référence de publication: 2007125750/231/14.

(070145120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

AUB French Logistics No 4 Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.072.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 octobre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

M. Goeres

Référence de publication: 2007125751/231/14.

(070145123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

AUB French Logistics No 5 Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.071.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 octobre 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

M. Goeres

Référence de publication: 2007125752/231/14.

(070145127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

De Agostini Invest S.A., Société Anonyme,

(anc. New De Agostini Invest S.A.).

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.253.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 40493 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125758/211/12.

(070145297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Grosvenor French Retail Feeder Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.008.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49051 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125757/211/11.

(070145296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**123 Intra.Com S.A., Société Anonyme,
(anc. Narmont S.A.).**

Siège social: L-2419 Esch-sur-Alzette, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 72.221.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46366 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger
Notaire

Référence de publication: 2007125759/211/12.

(070145336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

RP XVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 131.580.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 19. Oktober 2007.

Für die Gesellschaft
Pour Maître J. Seckler
M. Goeres

Référence de publication: 2007125761/231/13.

(070145155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

SGCE Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.690.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

P. Frieders
Notaire

Référence de publication: 2007125772/212/12.

(070145344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

New Fantasy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 14-16, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.036.

Par la présente, je soussignée Catherine Solerte, demeurant 9, rue de la Fontaine à L-4122 Esch-sur-Alzette, donne ma démission en tant que gérante administrative, avec date de la présente, dans la société NEW FANTASY S. à r.l., Numéro R.C. B 93.036, avec siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 14-16, avenue de la Gare.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 31 juillet 2007.

C. Solerte.

Référence de publication: 2007125787/612/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08163. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Sevenmice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9712 Clervaux, 5, rue Schloff.

R.C.S. Luxembourg B 95.491.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEVENMICE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007125820/800511/13.

Enregistré à Diekirch, le 23 octobre 2007, réf. DSO-CJ00179. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070145266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Porte des Ardennes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 99.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PORTE DES ARDENNES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125832/3206/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05187. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

White Plains Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 64.326.

- Constituée suivant acte reçu par maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 30 avril 1998, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 537 du 23 juillet 1998.

- Statuts modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Henck, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 7 décembre 2005, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 661 du 31 mars 2006.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 1^{er} juin 2007 que, suite au décès de Mademoiselle Elisabeth Antona survenu en date du 10 décembre 2006, la société REVILUX S.A., avec siège social au 223, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg a été cooptée comme commissaire aux comptes.

La société REVILUX S.A. terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.
Pour la société *WHITE PLAINS HOLDING S.A.*
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2007125904/687/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02694. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Yellow Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R.C.S. Luxembourg B 103.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YELLOW TRADING SA
Signature

Référence de publication: 2007125835/3206/13.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05199. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Grefa, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.
R.C.S. Luxembourg B 30.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GREFA SARL
Signature

Référence de publication: 2007125836/3206/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01663. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Royal Ascot Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 48.209.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 1^{er} octobre 2007

1. Les sociétés *MONTEREY SERVICES S.A.* et *UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.* ont démissionné de leur mandat d'administrateur.
2. Monsieur Robert Hovenier a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Hans De Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
4. Mademoiselle Nancy Bleumer, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
5. Madame Monique Juncker, administrateur de sociétés, née à Ettelbrück (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
6. Monsieur Hans De Graaf, préqualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ROYAL ASCOT HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

H. De Graaf / N. Bleumer

Référence de publication: 2007126678/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01861. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

Ingenieurbüro für Bauwesen G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 20, rue de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 113.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INGENIEURBÜRO FÜR BAUWESEN GMBH

Signature

Référence de publication: 2007125838/3206/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01685. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

CTI Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9779 Lentzweiler, 12, op der Sang.

R.C.S. Luxembourg B 94.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 19 octobre 2007.

M. Weinandy

Notaire

Référence de publication: 2007125842/238/12.

(070145218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

R.S. Construction s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 105, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 131.254.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 19 octobre 2007.

M. Weinandy

Notaire

Référence de publication: 2007125843/238/12.

(070145210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

SCG SDL Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.498.

Par résolution signée en date du 18 septembre 2007, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Merrick Kleeman, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant A avec effet au 19 septembre 2007.

- Acceptation de la démission de Monsieur Ellis Rinaldi, avec adresse au 591, West Putnam Avenue, CT 06830 Greenwich, Etats-Unis, de son mandat de gérant B avec effet au 19 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Référence de publication: 2007125924/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05999. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

An der Schmëtt S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6550 Berdorf, 9, um Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 94.754.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 octobre 2007.

H. Beck

Notaire

Référence de publication: 2007125845/201/12.

(070145199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Tolama Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 54.088.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007125846/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04204. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070144888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Emap Luxembourg Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 274.188.600,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 103.684.

En date du 28 septembre 2007, l'associé unique EMAP LUXEMBOURG LIMITED a cédé une de ses 2.741.886 parts sociales à la société EMAP OVERSEAS LIMITED.

Dès lors, l'actionariat de la société se compose ainsi:

- EMAP LUXEMBOURG LIMITED, avec siège social au 40, Bernard Street, WC1N 1LW Londres, Royaume-Uni, détient 2.741.885 parts sociales

- EMAP OVERSEAS LIMITED, avec siège social au 40, Bernard Street, WC1N 1LW Londres, Royaume-Uni, détient 1 part sociale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125920/581/19.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ06012. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.
